



COMITE REGIONAL

HAUTE - NORMANDIE

Descriptif détaillé de la formation

A destination des encadrants en milieu sportif et de loisirs

Contexte :

La prévention des pratiques addictives et de consommation en milieu sportif et de loisirs s'inscrit dans les priorités du plan gouvernemental de la Mission Interministérielle de Lutte contre la drogue et la toxicomanie 2008-2011 (MILDT) qui précise que face à l'augmentation des consommations de produits psychoactifs chez les jeunes, il est important de renforcer la formation des personnels et intervenants au contact des jeunes et d'inscrire l'approche préventive dans les loisirs collectifs des jeunes.

Si le sport reste associé à des valeurs positives en termes de santé, de bien-être et d'intégration sociale, la consommation de produits psychoactifs chez les jeunes pratiquant une activité au sein des clubs sportifs et des associations de loisirs est importante et présente des risques spécifiques en matière de santé.

Dans ce cadre, le service régional prévention / formation de l'A.N.P.A.A de Haute-Normandie propose de mettre en place une formation spécifique qui s'adresse aux professionnels de terrain encadrant les jeunes dans les structures sportives et / ou de loisirs. Ce projet, financé par la Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie (MILDT) s'inscrit dans une démarche plus globale de prévention des conduites addictives sur le territoire haut-normand.

Public concerné :

Professionnels et bénévoles travaillant dans les domaines du sport et/ou de loisirs auprès des jeunes :

- Directeurs et animateurs des structures des Accueils Collectifs des Mineurs
- Stagiaires des Brevets Professionnels de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports (BPJEPS loisirs tous publics, activité physique pour tous, activité sport collectif ...)
- Stagiaires des Brevets d'Etats d'Educateur Sportif (BEES)
- ...

A.N.P.A.A. HAUTE NORMANDIE

35, rue du Bac – 76000 Rouen – 11, rue de la harpe – 27000 Evreux

Tél. : 02 35 70 37 42 - Fax : 02 35 14 96 88 - crhautenormandie@anpaa.asso.fr - www.anpaa.asso.fr

L'A.N.P.A.A. est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique (décret du 5 février 1880) et agréée d'éducation populaire (arrêté du 6 mai 1974)

Objectifs généraux de la formation :

- Apporter des connaissances de base en addictologie
- Aider à situer son positionnement professionnel au regard des pratiques addictives des jeunes

Objectifs opérationnels et contenus de formation:

- Travailler sur les représentations et questionnements des professionnels
- Apporter des informations sur les pratiques addictives et consommations de produits (Contextes d'usage, comportements et produits, effets recherchés et ressentis, risques liés à la consommation, législation ...)
- Aborder la problématique des addictions et des conduites dopantes dans le champ du sport et des loisirs
- Mieux situer le rôle des encadrants auprès des jeunes afin notamment de leur permettre d'animer eux-mêmes des actions de sensibilisation aux pratiques addictives Informer sur les dispositifs de prévention, d'accompagnement et de soins vers lesquels ils peuvent orienter les jeunes

Déroulement et contenus

La formation se déroule sur 2 journées (consécutives)

1^{ère} demi-journée :

- Présentation de l'A.N.P.A.A, des objectifs et des règles de fonctionnement de la formation
- Présentation des stagiaires et de leurs attentes
- Travail sur les représentations des stagiaires
- Usages et contextes de consommations : approche comportementale des pratiques addictives (de l'expérimentation à la dépendance)
- Effets recherchés et ressentis

2ème demi-journée :

- Point sur les produits et comportements spécifiques : risques sanitaires, sociaux, juridiques, notamment dans le cadre de la pratique sportive
 - ❖ alcool
 - ❖ cannabis
 - ❖ tabac
 - ❖ addictions sans produit (jeux, Internet, ...)

3ème demi-journée :

- Conduites dopantes et dopage. Intervention du Docteur Sylvie GUERENTE, DRJSCS
- Rôle et positionnement professionnel au regard des pratiques addictives des jeunes :
 - ❖ Réflexion sur le rôle (et ses limites) des encadrants concernant la santé des jeunes : posture et messages à porter

A.N.P.A.A. HAUTE NORMANDIE

35, rue du Bac – 76000 Rouen – 11, rue de la harpe – 27000 Evreux

Tél. : 02 35 70 37 42 - Fax : 02 35 14 96 88 - crhautenormandie@anpaa.asso.fr - www.anpaa.asso.fr

L'A.N.P.A.A. est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique (décret du 5 février 1880) et agréée d'éducation populaire (arrêté du 6 mai 1974)

4ème demi-journée :

- Mettre en place une action de sensibilisation auprès des jeunes :
 - ❖ notions de base en démarche de projet santé,
 - ❖ les partenaires
- Orienter un jeune :
 - ❖ présentation du dispositif addictologie (soins, accompagnement, prévention) dans le département
- Evaluation de la formation

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques
- Techniques d'animation : photo-expression, Métaplan®
- Mises en situation
- Echanges
- Travail en sous-groupes et réflexion collective

Intervenants :

- A.N.P.A.A. de Haute-Normandie
- DRJSCS de Haute-Normandie

Dates et lieu :

- Val de Reuil : 21 et 22 Novembre 2011
- Bernay : 12 et 13 Décembre 2011
- Vernon : 9 et 10 Janvier 2012

Coût :

- La formation, financée par la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Toxicomanies, est gratuite pour les stagiaires.
- Les frais de déplacement et de repas sont à la charge des participants.

A.N.P.A.A. HAUTE NORMANDIE

35, rue du Bac – 76000 Rouen – 11, rue de la harpe – 27000 Evreux

Tél. : 02 35 70 37 42 - Fax : 02 35 14 96 88 - crhautenormandie@anpaa.asso.fr - www.anpaa.asso.fr

L'A.N.P.A.A. est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique (décret du 5 février 1880) et agréée d'éducation populaire (arrêté du 6 mai 1974)